



6^{ème} Séminaire « Jeunes chercheurs » de l'AJEI
Toulouse- 16,17 Novembre 2006
Savoir et Savoir-faire dans le sous-continent indien.
Accès, transmission et enjeux

**Le savoir-faire technique des cornacs face aux nouveaux enjeux de la domestication
de l'éléphant d'Asie (*Elephas maximus*) en Assam (Nord-est indien).**

LAINÉ Nicolas

Doctorant en Ethnologie (2^{ème} année)
CEIAS-EHESS, Paris

En Inde, les hommes ont tissé des liens étroits avec les éléphants depuis des millénaires. La plus ancienne trace de domestication de l'animal connue à ce jour date de – 4000 av. J.-C. Elle a été découverte dans la vallée de l'Indus, et correspond à l'avènement de la civilisation des Harappa dans le sous-continent. Depuis cette époque et jusqu'à aujourd'hui, l'animal est utilisé par l'homme pour l'aider à réaliser des tâches spécifiques et variées tels le débardage du bois et les travaux agricoles comme moyen de transport, mais aussi en tant qu'auxiliaire de guerre, ou encore comme objet de culte. À chacune de ces utilisations correspond une multitude de techniques particulières employées par l'homme pour parvenir à ses fins. Ces techniques s'expriment à travers le savoir-faire du cornac, l'homme-domesticateur des éléphants en Inde. L'objet de cette communication sera de considérer le savoir du cornac à partir d'une typologie des savoir-faire (Chamoux, 1981), puis, plus spécifiquement des savoirs techniques en Inde (Mahias, 2002). Je situerai également la place du savoir-faire technique des cornacs. Enfin, je tenterai de soulever les enjeux actuels de la domestication des éléphants en Assam (Nord-est indien).

Aspects du savoir-faire technique

Dans un article visant à redonner sa place à l'analyse des savoir-faire techniques en anthropologie, M.-N. Chamoux nous propose une définition des savoir-faire techniques qui « englobe, mais aussi dépasse les gestes et les connaissances de l'opérateur » (Chamoux, 1981 :72). Il s'agit précise-t-elle, de « l'ensemble des connaissances et des savoirs humains qui permettent tout à la fois la mise en œuvre du couple outil/machine, le déroulement des chaînes opératoires et l'obtention d'un résultat proche de celui désiré » (Chamoux, 1981 :72). D'une part, nous dit-elle, les savoir-faire techniques, dont le savoir du cornac fait partie, ont une place privilégiée dans les techniques non industrielles¹. M.-N. Chamoux souligne les difficultés d'accès à ce type de savoir pour un membre extérieur du groupe qui le possède et le pratique, « il s'agit de la part la plus difficilement cernable, la plus fuyante, la plus cachée à l'observateur et parfois au praticien lui-même» (Chamoux, 1981 : 74).

Ainsi, elle met en évidence le lien étroit entre les savoir-faire et la société dans laquelle ils sont mis en œuvre. « Bien que les savoir-faire techniques (...) mettent les hommes en relations avec le monde naturel, leur existence est inséparable du social » (Chamoux, 1981 : 72). Les savoir-faire techniques sont inséparables des processus historiques, et des rapports sociaux. Ces derniers « déterminent très largement la transmission des savoir-faire, et donc leur répartition entre les classes d'individus. Ils font l'objet de procès d'appropriation sociale, et inversement d'expropriation » (Chamoux, 1981 : 73).

La compétence et la performance technique

À la suite des travaux de l'historien français Yves Barel, l'auteur différencie deux types de savoir-faire : le savoir-faire algorithmisé et le savoir-faire incorporé. Ces deux types de savoir-faire se distinguent par leur contenu, leur forme d'apprentissage, et en conséquence par l'accès à ce savoir pour l'opérateur et à sa place dans la chaîne opératoire. Le savoir-faire algorithmisé s'incorpore dans un support non humain : un livre, un traité, un programme, une fiche d'instruction, un croquis, etc. L'opérateur n'a pas besoin de connaissance spéciale, la transmission s'effectue par enseignement. Le savoir-faire algorithmisé est décomposable et analysable du début à la fin de la chaîne opératoire² (Barel, cité par Chamoux, 1981 : 74).

¹ Sous l'effet de l'évolution et de la rationalisation du progrès, les techniques industrielles ont eu tendance à ôter et à transférer une partie du savoir-faire de l'opérateur dans la machine. Ainsi, « la part d'habileté personnelle de l'opérateur dans le résultat obtenu est moindre avec ces techniques » (Chamoux, 1981 : 74).

² M.-N. Chamoux rajoute cependant que dans le cadre des savoir-faire algorithmisés, et même dans les techniques les plus « scientifiées », il reste toujours une part si infime soit-elle qui échappe à la décomposition

Les savoir-faire incorporés sont indissociables d'un individu ou d'un groupe. Ils sont le résultat d'un apprentissage personnel, nécessitant expérience et habilité. Enfin, ils sont transmissibles par un apprentissage qui passe par la reproduction du geste, le support de l'apprentissage est donc humain. En ce qui concerne les savoir-faire incorporés, « il est impossible de dissocier le savoir et le faire » (Chamoux, 1981 : 75).

Marie-Noëlle Chamoux note deux variabilités en ce qui concerne les savoir-faire incorporés. D'une part, elle fait remarquer que savoir-faire et activité technique ne se recouvrent pas. « Une chose est de posséder une technique, une autre de la pratiquer effectivement ». Ainsi elle opère une première différence entre ce qu'elle nomme la compétence technique, et les performances techniques. Il peut en effet exister une compétence sans performance (on sait faire mais on ne fait pas), et une compétence avec performance (on sait faire et on fait). (Chamoux, 1996 : 76). Le savoir technique du cornac rentre dans la deuxième catégorie.

Savoir-faire général et savoir-faire particulier

Elle constate également que dans les groupements humains, et en particulier chez la population Nahuas (Nouveau Mexique) qu'elle étudie, les savoir-faire ne sont pas transmis à l'ensemble des membres du groupe. Ainsi se distinguent les savoir-faire généraux (transmis à tous) des savoir-faire particuliers (transmis à certaines personnes seulement en fonction du sexe, de l'âge ou des sous-groupes, par exemple les castes).

Traditionnellement en Inde, le métier de cornac se transmet de père en fils. La transmission par imprégnation familiale constitue alors la garantie de la bonne formation des futurs prétendants. Ainsi, l'apprentissage s'exerce dès le plus jeune âge pour les enfants (garçons uniquement) qui accompagnent et observent leur père sur le terrain. Il en découle deux phases dans l'apprentissage du métier de cornac : une période d'apprentissage « passif » et une période d'apprentissage « actif » (Chamoux, 1981 : 82).

Ce mode de transmission, nous dit Marie-Noëlle Chamoux, correspond aux savoir-faire généraux, et suppose deux conditions : « il s'appuie sur un entraînement corporel et intellectuel commun à tous les membres du groupe villageois : gestes, postures, mode de perception de la matière, langage... qui se rattache à ce que l'on appelle généralement la culture du groupe. En second lieu, il suppose l'observation répétée des différentes techniques

complète de la chaîne opératoire, et ainsi comme « s'il demeurerait toujours [...] une part de savoir-faire incorporé dans toute activité technique humaine » (Chamoux, 1981 : 75).

et l'expérimentation des gestes » (Chamoux, 1981 : 82). Toutefois, lorsque ces deux conditions sont remplies un savoir-faire particulier emprunte également ce mode de transmission. « Ce qui le maintient à l'état de savoir-faire particulier, c'est sa faible diffusion dans le village, sa faible base de reproduction » (Chamoux, 1981 : 83). Le savoir-faire du cornac reste donc un savoir-faire particulier puisque l'enfant dont le père n'est pas cornac n'aura pas la possibilité d'apprendre ce métier, dont l'accès reste limité par le jeu de la transmission familiale³.

Poids des représentations

En ce qui concerne les différents aspects des savoir-faire techniques, un autre auteur, Marie-Claude Mahias, ethnologue indianiste et spécialiste de l'anthropologie des techniques insiste particulièrement sur la capacité de l'individu à se représenter mentalement, au moment de son apprentissage, l'action qu'il devra effectuer (Mahias, 2002). En effet, nous précise cet auteur, outre le développement des capacités et des postures gestuelles adéquates permettant de rendre l'action efficace, l'apprentissage des gestes, « développe chez l'opérateur des capacités de conceptualisation de la tâche et d'évaluation des activités » (Mahias, 2002 : 100).

Ainsi selon elle, les savoirs se situent au moins à trois niveaux : « dans la posture et les gestes, dans l'opération, et enfin dans la représentation mentale de ce qu'est l'acte (...) » (Mahias, 2002 : 101). L'auteur adresse une critique aux essais de typologie des savoirs techniques. Ces classifications ne peuvent « intégrer les données produites par les études de cas, tant sont grandes la diversité et la complexité des processus psychologiques et sociaux manifestés dans les actions techniques » (Mahias, 2002 : 101). Cette remarque vaut particulièrement pour l'apprentissage par imprégnation où, au cours des deux phases de l'apprentissage (passive et active) misent en avant par M.-N. Chamoux, l'apprentissage « suit un chemin qui conduit des savoirs les plus généraux, les plus abstraits [...] vers la pratique des gestes, c'est-à-dire du conceptuel au psychomoteur » (Mahias, 2002 : 107). Au moment de l'observation, l'individu a la possibilité de mémoriser un « schéma pratique » avant d'avoir à le réaliser concrètement. Lors de la réalisation de l'action, cette conception particulière de l'opération permet à l'agent

³ « Ce ne sont pas toujours des difficultés techniques qui placent un savoir-faire dans les mains de spécialistes, mais des obstacles d'ordre social. Selon qu'il aura accès ou non à l'observation répétée des chaînes opératoires complètes, un individu accédera ou non à la compétence techniques pour les savoir-faire qui s'appuient sur des entraînements communs à tous les membres d'un groupe » (Chamoux, 1981 : 84).

« de mettre en jeu un savoir perceptif déjà acquis et mémorisé afin de le transformer en un savoir opératoire particulier » (Mahias, 2002 :107).

Avant de m'interroger sur la place à accorder au savoir du cornac dans la société indienne, une première conclusion s'impose à la vue de ce qui vient d'être énoncé. Afin de domestiquer les éléphants avec lesquels ils vivent et travaillent, les cornacs utilisent un ensemble indéfini de techniques particulières, répondant chacune à une des contraintes imposées par la domestication de l'animal⁴. Pour réaliser ces techniques, ces hommes mobilisent des connaissances, des postures et des gestes, et parfois des outils qui, combinés entre eux, permettent aux cornacs d'obtenir des résultats désirés sur l'animal (le nourrir, lui donner son bain, le faire avancer, reculer, etc.). Le métier de cornac requiert donc un certain nombre d'aptitudes et d'habilités physiques (nager, escalader des arbres, etc.). Outre ces facultés physiques, une parfaite connaissance du comportement, de l'éthologie et du milieu dans lequel l'animal évolue est nécessaire (par exemple connaître les points sensibles sur le corps des éléphants, identifier et reconnaître une importante variété de plantes, dont celles qui serviront à nourrir et à soigner l'éléphant ainsi que leur préparation, connaître les commandes pied et verbales qui lui permettront de se faire obéir par ce dernier, etc.). Enfin, les cornacs doivent posséder d'excellentes facultés humaines qui leur permettent d'agir et de contrôler l'animal en toute circonstance⁵. Suivant la typologie des savoir-faire proposée par Marie-Noëlle Chamoux, le savoir du cornac se définit comme un savoir-faire technique, incorporé, performant (opératoire), particulier et masculin.

La notion de savoir en Inde

Je voudrais maintenant mettre en exergue les différentes conceptions de la notion de savoir dans le sous-continent indien. Dans cette partie j'essaierai également de situer la place du savoir-faire du cornac parmi celles-ci.

⁴ Les travaux de Jean-Pierre Digard, spécialiste des relations entre les hommes et les animaux, ont mis en évidence quatre contraintes imposées à l'homme nécessaires à la réalisation de la domestication animale : la reproduction de l'animal, son alimentation, sa protection contre les agressions de toutes sortes, et enfin l'assujettissement de l'animal à l'homme (Digard, 1990 : 203-212).

⁵ Pour information, à l'âge adulte un éléphant peut atteindre 3,5 mètres de hauteur et peser jusqu'à 4 tonnes.

Les conceptions traditionnelles de la notion de savoir en Inde

En Inde, « les savoirs techniques sont au cœur de la division du travail, de l'organisation et de l'évolution sociales ». Marie-Claude Mahias précise également que « les rapports sociaux déterminent largement la répartition et la transmission des savoirs selon les castes, sous castes ou les genres » (Mahias, 2002 : 85).

Dans la tradition brahmanique, « la notion de savoir est d'emblée une affaire socio-religieuse indissolublement liée à l'affirmation d'un ordre social hiérarchisé » (Mahias, 2002 : 86). En Inde, cet ordre social est ordonné par le système des castes. Celui-ci, qui émane de la théorie des *varna-s*, classe et agence les membres de la société en fonction des quatre grandes catégories. En haut de la hiérarchie sociale se trouvent les Brahmanes (qui ont pour rôle l'enseignement et la prêtrise), viennent ensuite les *ksatriya* (ce sont les guerriers), les *vaiśya* (ensemble comprenant le commerce, l'élevage et l'agriculture) ; et enfin, les *śūdra* (cette catégorie doit servir l'ensemble des trois classes supérieures). Dans la perspective du sacrifice, la hiérarchie sociale est également « donnée comme une distinction de l'ordre des activités et du savoir » (Mahias, 2002 : 86).

Aujourd'hui, l'évolution des conceptions religieuses dans l'hindouisme moderne a permis l'intégration des *śūdra* au sein du monde religieux. Ainsi, « la compétence de spécialistes [...] est reconnue et légitimée par l'intégration de ces spécialistes dans les activités rituelles ». Cette compétence, précise l'auteur, « est directement confirmée au niveau symbolique par la ritualisation de leur travail, qu'un geste rituel accompagne la fourniture de leur produits ou que l'événement qui exige cette fourniture ou ce service soit lui-même cérémoniel » (Mahias, 2002 : 87). La qualification, la compétence et le savoir-faire d'un individu est à la base de l'intégration de celui-ci dans l'ordre socioreligieux indien. Cette compétence doit passer par une « transposition au plan religieux », ce qui la traduit en terme de qualification rituelle, avant d'être intégrée au sein de la hiérarchie sociale (Mahias, 2002 : 87). Dans le Sud de l'Inde par exemple, les cornacs bénéficient de cette transposition du fait de la participation indispensable des éléphants dans les fêtes de temple, en particulier pendant les processions liées à ces évènements.

En Inde, « le savoir fondamental est donc le savoir religieux et linguistique, attribut des castes supérieures, dénié aux autres » (Mahias, 2002 : 86). A première vue, un savoir sans référent textuel ni rôle spécifique dans les activités rituelles, n'est pas reconnu et valorisé comme tel,

et n'a d'ailleurs pas de place au sein de la hiérarchie sociale⁶. Toutefois, nous rappelle Marie-Claude Mahias, « la tradition brahmanique est aussi une théorie, une construction idéologique, qui légitime un ordre social ; et dans laquelle il serait erroné de voir une description ou même le reflet d'une réalité historique » (Mahias, 2002 : 89).

Distinction des savoirs dans le sous-continent indien

Tout au long de son histoire, l'intérêt en Inde pour les savoirs s'est principalement porté sur les connaissances ayant un référent textuel et sur les processus de transmission scolaire et périscolaire. A la suite d'une interrogation portant sur les différentes conceptions et les implications sociopolitiques de la notion de savoir dans le sous-continent indien, Marie-Claude Mahias différencie trois catégories de savoir en Inde : « des savoirs écrits, ou à tout le moins soutenu par des textes, en sanskrit ou en persan, aujourd'hui en anglais, associés aux castes et catégories supérieures, et socialement valorisés », cette catégorie correspond à la conception traditionnelle de la notion de savoir que nous venons de décrire ; « (...) des savoirs écrits ou contenus dans des textes en langue vernaculaires, qui ne sont pas reconnus comme tel », il peut s'agir nous indique l'auteur des registres d'ateliers pharmaceutiques ou encore des cartes ou d'information concernant la navigation, enfin, « (...) des savoirs non écrits et indissociables de l'action » (Mahias, 2002 : 94-95), ils couvrent l'ensemble des savoirs et des savoirs techniques et ne sont pas reconnus comme tel.

Les deux dernières formes de savoir « généralement liés à des actions concrètes, présentent presque toujours un caractère subversif qui perdure, tout en prenant des sens différents selon les contextes. Cela implique, en effet, presque toujours une remise en cause d'un ordre social dominant » (Mahias, 2002 : 96).

Le savoir-faire technique du cornac en Inde aujourd'hui

Regardons de plus près cette distinction des savoirs indiens, à la vue du savoir-faire technique des cornacs. Il existe en Inde un nombre considérable de traités et de documents s'intéressant

⁶ Ce choix pour la reconnaissance et la valorisation des savoirs écrits en Inde trouve également son écho dans des aspects extérieurs à la société indienne. Il en est ainsi par exemple pour la recherche en Sciences sociales sur le sous-continent indien. Marie-Claude Mahias constate un désintérêt des recherches portant sur les techniques et les savoirs indiens. Parmi les raisons évoquées par l'auteur, outre l'influence d'une conception très limitée de la notion de culture empruntée à l'anthropologie américaniste, l'influence du romantisme européen, ou encore afin de servir les besoins de la colonisation britannique, la place accordée par les savoirs techniques au sein même de la société a encouragé les recherches, aujourd'hui encore, à ne s'intéresser qu'« aux aspects philosophiques et religieux de l'Inde ». L'essor d'un certain nombre de spécialistes (les orientalistes en particulier) en est d'ailleurs l'illustration (Mahias, 1989 : 8).

aux différents aspects de la gestion et du contrôle des éléphants captifs. Ces documents traitent d'un ou de plusieurs aspects nécessaires à la réalisation de la domestication des éléphants (capture des éléphants sauvages, entraînement et dressage, soins vétérinaires, utilisation, etc.).

Il serait trop long de détailler ici l'ensemble des textes et traités ayant pour objet les éléphants captifs en Inde, force est de constater que la littérature est particulièrement abondante sur ce sujet. Ceci tient sans doute, au rôle qu'a tenu l'animal dans l'histoire et le développement du pays, et aux intérêts que les hommes ont su tirer de l'animal. Il est d'ailleurs possible de distinguer, très brièvement, trois périodes correspondants à trois usages de l'animal et qui expliqueraient l'abondance de sources (traités, textes, documents iconographiques, etc.) portant sur la domestication des éléphants. Pour chaque période, la distinction est établie à partir d'un usage de l'animal que je considère comme dominant. Cet usage particulier ne saurait refléter l'ensemble des utilisations et des services que l'éléphant a rendu à l'homme. Sa prise en compte permet d'aider à situer et à comprendre le contenu des sources produites à ces époques.

Pendant toute la période épique et jusqu'au début de la période de domination britannique (milieu du XV^{ème}), les éléphants représentaient un symbole de prestige et de statut social par excellence pour les maharadjas et les grandes dynasties qui se succédèrent à la tête du pays. L'animal était principalement utilisé en tant qu'auxiliaire de guerre et de statut social important par les princes qui possédaient de fait un nombre impressionnant d'éléphants vivant en domesticité⁷. De nombreux textes illustrent cet usage de l'animal. Par exemple, l'*Arthasāstra*, traité politique et administratif de l'Inde ancienne, consacre un chapitre entier à la gestion des hardes d'éléphants domestiques appartenant au roi. En outre, il nous renseigne sur le mode de gestion des éléphants et fournit des informations précises concernant le rôle des personnes en charge du contrôle et de la gestion des éléphants domestiques. On apprend par exemple qu'à cette époque, quinze personnes aux fonctions différentes étaient nécessaires à l'entretien d'un seul éléphant, ce fait révèle l'importance accordée à l'animal. Il existe également de nombreuses sources iconographiques représentant les éléphants au combat.

⁷ La dynastie Maurya (322 av. J.-C. à 298 av. J.-C.) est connue pour posséder une armée de plus de 9000 éléphants. Au XI^{ème} siècle, l'armée de Mahmud de Ghazni est réputée pour avoir plus de 1300 éléphants dans ces rangs. Le nombre d'éléphants possédé par l'empire Moghol est estimé à au moins 12000 individus dans l'armée, et à plus de 40000 dans tout son empire.

D'autre part, les éléphants ont également leur place dans les grandes épopées tel le *Mahabaratha* et le *Ramayana*, où sont mises en avant les qualités de ces animaux et des hommes qui les dirigent dans les combats.

Durant la période de domination Britannique et particulièrement à partir du 18^{ème} siècle, l'animal était au cœur de l'exploitation des ressources indigènes du pays Il en était un instrument indispensable pour la construction de routes, le débroussaillage, pour le travail de débardage du bois, dans les plantations de thé, etc. Les anglais ont d'ailleurs reconfiguré et modifié l'ensemble des techniques de contrôle de l'animal, instaurant de nouvelles méthodes de capture (le *mela shikar* par exemple permettant de capturer une harde entière d'éléphants sauvages) et de dressage des éléphants placés sous l'autorité du département des Forêts (Forest Department).

Depuis l'Indépendance de l'Inde (milieu du 20^{ème} siècle), la production de textes et de discours portant sur la domestication des éléphants demeure abondante. Ceux-ci ont la particularité d'être orientés vers les aspects juridiques et législatifs de l'animal, dans la perspective de protection et de la préservation de l'espèce. L'éléphant est, à ce jour placé, au degré le plus élevé de protection légale pour une espèce en Inde, au niveau national et international. Les discours et les textes législatifs produits émanent des autorités légales mais également des scientifiques et des membres d'organisations non gouvernementales (ONG) exerçant dans le champ de l'environnement.

Il semble que traditionnellement, la place et le rôle privilégié de l'éléphant en Inde confèrent à son gardien un statut particulier dans l'organisation sociale. Le savoir-faire technique du cornac apparaît comme étant un savoir valorisé dans la société indienne, et se positionne dans la catégorie supérieure énoncée par Marie-Claude Mahias. Il s'agit d'un savoir écrit dans une langue valorisée dans la société. Toutefois, ce serait une erreur de ma part de considérer la position du savoir-faire technique du cornac située une fois pour toute en haut de la hiérarchie sociale indienne. L'existence de tels traités indique seulement la place accordée par les classes supérieures et les élites sociales de la société à ce savoir. Le savoir-faire technique du cornac inclut des connaissances et des savoirs restitués dans ces documents, cependant il est clair que tous les aspects de la domestication de l'éléphant n'y figurent pas, et en particulier les points qui n'intéressaient pas ces élites. Concernant la distinction des différentes formes de savoir,

l'auteur précise que « les savoirs dans ces trois catégories peuvent être séparés et exclusifs ou au contraire se conjuguer dans des domaines d'applications et des contextes particuliers » (Mahias, 2002 : 97).

En effet, la réalité ne semble pas aujourd'hui refléter ce statut privilégié accordé aux cornacs et à leur savoir-faire technique. Je voudrais à présent tenter d'illustrer l'ensemble des propos théoriques énoncés ci-dessus, en m'intéressant aux enjeux actuels de la domestication des éléphants en Assam. J'essaierai de montrer les répercussions et les conséquences, directes ou indirectes, de ces enjeux pour le savoir-faire technique des cornacs.

Les enjeux de la domestication des éléphants en Assam

Avec près de 2000 individus, le Nord-est indien possède aujourd'hui la plus importante population d'éléphants captifs en Inde (plus des 2/3 du pays). Parmi celle-ci, l'Etat d'Assam comporte environ 1200 éléphants vivant en domesticité. Ce chiffre n'a jamais été aussi bas. En Assam, comme partout en Inde et plus généralement dans l'ensemble du continent asiatique, les éléphants font partie intégrante de la culture locale et de la vie quotidienne des hommes. Certaines populations qui peuplent le nord-est indien ont même fait de la domestication des éléphants leur particularité (Singhpos, Morans, Rabhas, Mishings), développant chacune leur propre système de domestication. Aujourd'hui un certain nombre d'éléments viennent perturber la situation des éléphants captifs impliquant, directement ou pas, le savoir-faire technique des cornacs.

Trois événements récents liés à ces perturbations seront brièvement énoncés ici. Le premier, qui concerne l'utilisation des éléphants, fait suite à une mesure de la cour suprême indienne, visant à enrayer la déforestation croissante du nord-est indien et entraînant l'inactivité des cornacs. Le deuxième s'intéresse à l'évolution du mode de transmission du savoir-faire des cornacs. Enfin, je parlerai des conflits entre les hommes et les éléphants sauvages.

L'inactivité des éléphants en Assam

En 1996, sous la pression d'organisations militantes, la cour suprême indienne a officiellement interdit le travail des éléphants dans les forêts (pour le débardage de bois), afin d'enrayer la déforestation croissante et de stopper le trafic illégal de bois.

Avant 1996, environ 2000 éléphants domestiques vivaient en Assam, le travail de débardage du bois étant la principale utilisation de ces animaux, il était la principale source de revenu pour les cornacs et les propriétaires des éléphants. Cette mesure, qui a été appliquée de façon radicale et sans aucune alternative, a eu comme conséquence directe la non utilisation des éléphants, synonyme de chômage pour leurs cornacs. Les conditions de vie de ces derniers, mais aussi des éléphants, se sont rapidement dégradées. Les animaux devenant de lourdes charges pour leurs propriétaires incapables subvenir à leurs propres besoins, et encore moins à ceux des éléphants.

Ainsi, ne pouvant assurer les dépenses mensuelles nécessaires à l'entretien d'un éléphant (qui avoisine les 10000 roupies, soit environ 200 euros), près de 800 éléphants ont été vendus et exportés vers d'autres Etats de l'Inde (en particulier le Kerala et le Rajasthan). D'autres éléphants ont trouvé refuge auprès de nouveaux propriétaires au Népal. La plupart de ces éléphants ont été recyclés dans l'industrie du tourisme.

Aujourd'hui, nous l'avons vu, il ne reste donc plus que 1200 éléphants captifs en Assam⁸. Devant cet exode massif des éléphants en Assam, et afin de contrôler le trafic des éléphants, la loi stipulant l'interdiction de vendre des espèces sauvages fut renforcée. Les propriétaires des éléphants et les cornacs se trouvent ainsi dans une situation bien paradoxale. D'une coté, ils n'ont plus le droit de faire travailler leurs éléphants, et de l'autre, la loi leur interdit de vendre leurs animaux. La seule alternative qui se pose à eux est d'envoyer leurs éléphants mendier dans les rues des villes⁹.

L'évolution du mode de transmission du savoir du cornac

Aujourd'hui en Inde, comme partout dans le monde, la multiplication du nombre d'organisations militantes environnementalistes, ont un rôle grandissant dans la gestion de la biodiversité.

En Inde, ces nouveaux acteurs produisent des discours et des savoirs sur les éléphants, qui sont valorisés dans la société (les textes sont pour la plupart rédigés en anglais). En outre, ces discours bénéficient de caution scientifique et de l'appui des mouvements nationaux et internationaux de protection de l'environnement pour remettre en cause certaines pratiques traditionnelles des cornacs au nom du bien être et de la protection de l'animal. Certaines de

⁸ Parmi ceux-ci, 150 appartiennent au département des forêts (Forest Department), et travaillent dans les réserves ou les parcs nationaux. Ils baladent les touristes et aident les gardes forestiers dans leur patrouille.

⁹ Il semblerait qu'en dépit de l'interdiction du travail des éléphants en forêts, certain propriétaire continuerai de faire travailler de façon illégal en Assam et dans de nombreuses régions du Nord-est indien.

ces associations, moins tempérés, vont même jusqu'à souhaiter la suppression pure et simple d'éléphants captifs en Inde sur la base. A ce titre, une pétition remettant directement en cause les pratiques de certains cornacs en particulier sont accessibles et consultables via l'outil Internet¹⁰.

D'autre part, aujourd'hui, sous l'égide du gouvernement, ces mêmes associations organisent régulièrement des stages de formation destinés aux cornacs. Il est également envisagé la création d'une école exclusivement réservée à l'enseignement du métier de cornac. Dans ces stages d'entraînement, les intervenant (biologistes, gardes forestiers et vétérinaires) enseignent aux cornacs des connaissances non plus basées sur le savoir local des individus, mais sur une standardisation des méthodes et des techniques de domestication. Ils enseignent par exemple des conceptions et des pratiques de soins modernes, en référence au système de médecine occidentale (allopathique), différents des savoirs médicaux locaux basés sur la médecine ayurvédique.

En somme, pour devenir cornac aujourd'hui, il ne suffit plus que son père ou qu'un membre de sa famille soit domesticateur d'éléphant. Ce savoir-faire technique devient ainsi algorithmisé et général.

Il ne fait nul doute que l'organisation de stages destinés au contrôle, et à la formation des cornacs a de nombreuses conséquences. Elle modifie l'accès à ce savoir, son mode de transmission et même son contenu. Marie-Claude Mahias nous informe que l'accès au savoir mais aussi leurs contenus étaient des instruments et des enjeux de pouvoirs importants (Mahias, 2002 : 91). « Les techniques sont utilisées, manipulées par le milieu socioculturel qui les crée, les emprunte ou les impose » et de rajouter que « le contrôle des techniques et des connaissances nécessaires à leurs mise en œuvre est toujours un enjeu de pouvoir (Mahias, 1989 : 13).

Les conflits hommes-éléphants sauvages

Depuis quelques années, l'augmentation de la population humaine et le développement économique qui en suit, ont considérablement réduit et fragmenté l'habitat des animaux

¹⁰ Pétition consultable en ligne : <http://www.thepetitionsite.com/takeaction/149004418?tl=1161032656>.

sauvages¹¹ en Inde. (Choudhury, 2004 : 266). Les populations humaines du Nord-est indien connaissent fréquemment des altercations avec les espèces sauvages qui les entourent, tel le tigre ou le rhinocéros. Toutefois, parce qu'ils sont plus nombreux et qu'ils ont des conséquences plus dramatiques, les conflits entre les hommes et les éléphants sauvages demeurent aujourd'hui le point central et fait l'objet de débats au-delà du cadre de la gestion et du contrôle des éléphants domestiques¹².

En effet, depuis quelques années le nombre de ces conflits ne cesse de s'accroître. Une étude a montré que 1150 humains et 350 éléphants sont morts des suites de conflits entre les hommes et les éléphants pour l'ensemble du Nord-est indien. (Choudhury, 2004 : 265). Le Département des forêts de l'Etat d'Assam, a enregistré 239 humains et 265 éléphants tués lors d'affrontement avec les villageois pour le seul Etat d'Assam¹³ au cours des cinq dernières années (de 2001 et 2005) (*The Assam Tribune*, 20/09/2006).

Les villageois, qui sont bien souvent les premières victimes de ces conflits, sont aujourd'hui exaspérés par cette situation, qui se produit de façon systématique et répétée pendant la période des récoltes. Depuis 1998, dans la région de Golaghat (où se situe le parc national de Kaziranga), les agriculteurs perdent en moyenne chaque année plus d'un tiers de leur récolte suite aux attaques des éléphants. Devant l'incapacité des autorités à faire face aux attaques des éléphants et les difficultés pour les familles à obtenir des compensations financières pour les pertes occasionnées, les villageois agissent et se défendent eux-mêmes. Ils protègent leurs plantations et partent en chasse contre les éléphants en utilisant des armes, créant des barrières de feu, en faisant craquer des pétards, ou en empoisonnant les pachydermes. L'animal est aujourd'hui craint par ces populations qui n'hésitent pas à les tuer (Choudhury, 2004 : 266).

Ces agissements ont bien sur des conséquences sur l'espèce tout entière. Ils modifient le rapport à l'animal et les représentations que les populations locales ont de ce dernier.

¹¹ L'Etat d'Assam, et plus particulièrement l'ensemble des sept Etats du Nord-est indien, abritent plus de 10000 éléphants sauvages, soit un quart de la population mondiale estimée. 25% seulement de ces éléphants sont localisés dans des zones protégées (parc national, réserve ou sanctuaire).

¹² La plupart de ces conflits ont surtout lieu dans des petites franges de forêts, près de habitations humaines et sur les routes migratoires de éléphants pendant les période de récolte. L'Etat d'Assam connaît, pendant cette période, une importante migration d'éléphants qui traversent les plaines du Nord-est pour se réfugier pendant quelques semaines

¹³ Le cas extrême de ces conflits date du mois d'octobre 1992, où dans un village de la région de Udalguri, la totalité de la population du village (soit près de 900 familles représentant plus de 4000 personnes) ont du déserté leur habitation pendant plusieurs semaines pour se réfugier dans des camps.

L'éléphant passe d'un statut d'animal fétiche, préféré et protecteur (en relation par exemple avec la divinité *Ganesa*) à celui d'un animal craint, dangereux et pouvant causer des drames. Ainsi, l'augmentation et l'intensification des conflits entre les hommes et les éléphants sauvages ont des conséquences sur leurs congénères captifs, et particulièrement parce qu'ils re-façonnent les représentations de l'animal. Ces conflits dépassent également le cadre de la gestion et du contrôle des éléphants, ils sont aujourd'hui au cœur des débats et des questionnements politiques en Assam.

Conclusion

Le savoir-faire technique du cornac est aujourd'hui un enjeu important dans la domestication des éléphants en Assam, et plus généralement en Inde. Aujourd'hui, bien que les éléphants suscitent de nombreuses recherches et que des écrits et des discours sont produits, le savoir-faire technique du cornac quant à lui semble dépendre en grande partie de l'émergence de nouveaux acteurs qui ont un rôle grandissant dans la gestion et le contrôle des éléphants.

En effet, dans les trois événements décrits ci-dessus, un groupe particulier d'acteur intervient systématiquement. Il s'agit des ONG en environnement. Force est de constater que ces acteurs ont un rôle et une influence grandissante, en partie due aux pouvoirs qui leurs sont conférés, sur le plan local, national comme sur la scène internationale. Aujourd'hui le rôle de médiateur joué par ces acteurs, en particulier entre les savoirs locaux et les instances nationales et internationales, plus spécifiquement dans le champ de l'environnement et de la gestion de la biodiversité n'est plus à démontrer (Roué, 2003 : 597).

Toutefois, comme il a été montré dans cet exposé, ces organisations entretiennent parfois des relations complexes, et pour le moins paradoxales, avec l'ensemble des acteurs en présence (cornacs et propriétaires des éléphants, autorités légales, etc.). Par exemple, l'inactivité des éléphants est due en partie aux pressions faites par les ONG sur l'Etat indien afin d'enrayer la déforestation. En un second temps ce sont toujours ces mêmes ONG qui ont demandé un renforcement et une application stricte de la loi interdisant la vente des éléphants –considérés comme une espèce sauvage sur le plan de sa législation- en dehors de leur Etat d'origine. En dernier recours enfin, aujourd'hui, c'est une nouvelle fois par le biais des ONG que des initiatives sont lancées afin de développer des activités alternatives et fournir du travail aux éléphants domestiques devenus de lourdes charges pour leurs propriétaires.

Il en est de même pour les deux autres points développés. Ce sont bien souvent ces organisations militantes qui sont à la base des stages destinés aux cornacs. Nous avons fait remarqué les conséquences que peuvent entraîner les modifications du mode de transmission du savoir-faire technique des cornacs qui transforment en profondeur le contenu du savoir des cornacs, issu jusqu'alors d'un héritage patrilinéaire. En outre, l'utilisation du Web permet de faire sortir l'évènement des frontières locales et nationales. La pétition publiée en ligne à l'encontre du travail d'un cornac en Assam, permet aux organisations militantes d'unir leurs efforts au sein d'un seul et même mouvement.

Des études récentes effectuées dans des contextes fort différents ont montré que ces organisations agissent selon des logiques et des intérêts propres qui ne sont pas forcément en lien avec celles qui émanent des savoirs locaux. « Peuples autochtones, ONG, développeurs, quand ils partagent un même lieu, ont des pratiques et des visions radicalement différentes sur la nature » (Roué, 2003 : 597).

Dans le cadre de ma recherche, l'analyse des relations complexes qui lient les cornacs, les membres d'ONG environnementalistes et les autorités officielles sera à prendre en considération. Il me faudra pour ce faire, analyser la vision de chacun d'entre. Ce point sera, sans nul doute, décisif pour la compréhension et l'étude du savoir-faire technique des cornacs en Inde aujourd'hui.

Nicolas Lainé

nicoelephant@yahoo.fr

Références

CHAMOIX Marie-Noëlle

1981- « Les savoir-faire techniques et leur appropriation : le cas des Nahuas du Mexique », *L'Homme*, XXI (3), pp. 71-94.

CHOUDHURY Anwaruddin

2004- "Human-Elephant conflicts in Northeast India", *Human Dimensions of Wildlife*, vol.9 (4), pp. 261-270

DIGARD Jean-Pierre

1990- *L'Homme et les Animaux Domestiques : Anthropologie d'une passion*, Paris : Fayard (Collection « Le Temps des Sciences »), 325 p.

MAHIAS Marie-Claude

1989- Présentation. Réflexions pour une ethnologie des techniques en Inde », dans *Techniques et Culture n° 14 « Inde »*, pp. 1-23. (Republié dans « Le Barattage du monde. Essai d'anthropologie des techniques en Inde, Paris : MSH (collection « Archéologie Expérimentale et Ethnographie des Techniques » ,6), pp. 3- 27).

2002- « *Le Barattage du monde. Essai d'anthropologie des techniques en Inde*, Paris : MSH (collection « Archéologie Expérimentale et Ethnographie des Techniques, 6), pp. 85- 108.

PONNAPAN A.K., RADHAKRISHNAN E.V.

2003- « Practical aspects of elephants handling », dans Namboodiri (dir.) *Practical elephant management. A handbook for mahouts*, Coimbatore: Zoo Outreach Organisation, pp. 71-73

ROUÉ Marie

2003- «Introduction : ONG, peuples autochtones et savoirs locaux: enjeux de pouvoir dans le champs de la biodiversité », *Revue Internationale des Sciences Sociales*, 178, pp. 597-601.

SARMA K.K.

2004- « The tradition of keeping elephants in captivity by the ethnic tribes of Assam: A uniquely subaltern culture » dans *Endangered Elephants. Past, present and future. Symposium on human-elephant relationships and conflicts, Sri Lanka 09/03*, Colombo: Biodiversity Conservation Trust, pp. 206-212.

2006-« Stop the exodus: elephant unemployment in Assam», *The Assam Tribune*, 12/06/06.

THAKUR Sivasish

2006- « Man-elephant conflict intensifies in State», *The Assam tribune*, 20/09/06 (consultable en ligne: <http://www.assamtribune.com/sept2006/at07.html>)